

**DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS**  
**ARRONDISSEMENT DE LENS**  
**CANTON DE LIEVIN**  
**COMMUNE DE VIMY**

**CONSEIL MUNICIPAL – DELIBERATION N° 10**

**SEANCE DU 25 JUIN 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq juin, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Christian SPRIMONT, Maire, par suite de convocation en date du dix-huit juin, dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

**Présents** : Christian SPRIMONT, Agnès LEVANT, Franck LODER, René HAUTECOEUR, Sylvie LANCRY, Philippe HEROGUELLE, Annie POEYDOMENGE, Marie-Pascale CLEMENCEAU, Jean-Pierre SANSON, Françoise LOUVEAU, Michèle DRION, Yvette DELIGNE, Régina GWIZDEK, Danielle BRAY, Philippe DEBAS, Evelyne NACHEL, Jean-Paul WILQUIN, Francis TILMANT, Pascale FONTAINE.

**Absents excusés** : Julien WOJCIESZAK, Marie DECIMA, Bernard VANDYCKE, Jean-Marie VERWAERDE, Laurent DEBLOCK, Francis MONBORGNE, Raymond MIKLIC, Doriane HARDY.

Françoise LOUVEAU est désignée secrétaire de séance.

**OBJET : MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS À COMPTER DU 1<sup>ER</sup> JUILLET 2024**

*Il vous est demandé de délibérer sur la modification du tableau des effectifs au 1<sup>er</sup> Juillet 2024 soit :*

↳ Création au tableau des effectifs au 1<sup>er</sup> juillet 2024

- Catégorie A (avancement de grade)
  - 2 grades Éducateur de Jeunes Enfants de Classe Exceptionnelle
- Catégorie C (avancement de grade)
  - 1 grade d'Adjoint Technique Principal de 1<sup>ère</sup> Classe temps non complet 28 h
  - 1 grade d'Agent Social Principal de 2<sup>ème</sup> Classe
  - 1 grade d'Adjoint du Patrimoine Principal de 1<sup>ère</sup> Classe

↳ Suppression au tableau des effectifs au 1<sup>er</sup> juillet 2024 (suite à la création de différents grades pour des ouvertures de postes (Directeur Pôle Technique, Animation pour le remplacement d'un agent en retraite, postes restés ouverts, postes à fermer pour avancement de grade)

- Catégorie A
  - 1 grade d'Attaché
  - 1 grade d'Attaché principal
  - 1 grade d'Attaché Hors Classe
  - 1 grade d'Ingénieur
  - 1 grade d'Ingénieur Principal
  - 1 grade d'Ingénieur Hors Classe
  - 2 grades Educateurs(trices) de Jeunes Enfants

- Catégorie B
  - 1 grade de Technicien
  - 1 grade de Technicien Principal de 2<sup>ème</sup> Classe
  - 1 grade d'Animateur Principal de 2<sup>ème</sup> Classe
- Catégorie C
  - 1 grade d'Adjoint d'Animation principal 2<sup>ème</sup> classe
  - 1 grade d'Adjoint d'Animation principal 1<sup>ère</sup> classe
  - 2 grades d'agent social
  - 1 grade d'Adjoint du Patrimoine Principal 2<sup>ème</sup> Classe
  - 3 grades d'Adjoint Technique
  - 3 grades d'Adjoint Technique Principal 2<sup>ème</sup> classe
  - 1 grade d'Adjoint Technique principal 2<sup>ème</sup> classe à temps non complet 28h

**Le maire informe le conseil municipal que :**

Vu le budget,

Vu le tableau des effectifs,

Vu le Comité Social Territorial du « **13 juin 2024** ».

Conformément à l'article L313-1 du Code Général de la Fonction publique, susvisé, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Considérant que conformément à l'article 34 de la Loi du 26 janvier 1984 modifiée en dernier lieu par la Loi 2012-347 du 12 mars 2012 art. 44 JORF du 13 mars 2012.

Considérant qu'il appartient donc au conseil municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, le maire expose à l'assemblée que :

- Pour les évolutions de carrière, des postes doivent être créés pour permettre différents avancements de grades,
- Pour permettre de stagiairiser des agents contractuels,
- Des postes sans affectation de personnel doivent être supprimés.

Et que, par conséquent, il y a lieu de créer et supprimer les postes listés ci-dessous, au tableau des effectifs à compter du **1<sup>er</sup> Juillet 2024**, à savoir :

1. **La création**, à compter du **1<sup>er</sup> Juillet 2024** :

**Emploi Permanent de catégorie A :**

Filière	Grade	Temps de travail	Nombre de postes à créer
Sociale	Educateur de Jeunes Enfants de Classe Exceptionnelle	Temps complet	2

**Emplois Permanents de catégorie C :**

Filière	Grade	Temps de travail	Nombre de postes à créer
Technique	Adjoint Technique Principal de 1 <sup>ère</sup> Classe	Temps non complet 28h	1
Sociale	Agent Social Principal de 2 <sup>ème</sup> Classe	Temps complet	1
Culturelle	Adjoint du Patrimoine Principal de 1 <sup>ère</sup> classe	Temps complet	1

**2. La suppression, à compter du 1<sup>er</sup> Juillet 2024 :****Emploi Permanent de catégorie A :**

Filière	Grade	Temps de travail	Nombre de postes à supprimer
Administrative	Attaché	Temps complet	1
Administrative	Attaché Principal	Temps complet	1
Administrative	Attache Hors Classe	Temps complet	1
Administrative	Ingénieur	Temps complet	1
Administrative	Ingénieur Principal	Temps complet	1
Administrative	Ingénieur Hors Classe	Temps complet	1
Sociale	Educateur de Jeunes enfants	Temps complet	2

**Emplois Permanents de catégorie B :**

Filière	Grade	Temps de travail	Nombre de postes à supprimer
Technique	Technicien	Temps complet	1
Technique	Technicien Principal de 2 <sup>ème</sup> Classe	Temps complet	1
Animation	Animateur Principal de 2 <sup>ème</sup> Classe	Temps complet	1

**Emplois Permanents de catégorie C :**

<b>Filière</b>	<b>Grade</b>	<b>Temps de travail</b>	<b>Nombre de postes à supprimer</b>
Animation	Adjoint d'Animation Principal de 2 <sup>ème</sup> Classe	Temps complet	1
Animation	Adjoint d'Animation Principal de 1 <sup>ère</sup> Classe	Temps complet	1
Sociale	Agent social	Temps complet	2
Culturelle	Adjoint du Patrimoine de 2 <sup>ème</sup> classe	Temps complet	1
Technique	Adjoint Technique	Temps complet	3
Technique	Adjoint Technique Principal 2 <sup>ème</sup> Classe	Temps complet	3
Technique	Adjoint Technique Principal 2 <sup>ème</sup> Classe	Temps non complet 28h	1

**Pour à l'unanimité**



Pour extrait certifié conforme,  
Le Maire,  
  
Christian SPRIMONT

